DOSSIER DE PRESSE

Mayotte © Florent Bignon

Le Life BIODIV'OM

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Édito

Selon une vaste étude menée sur deux ans par le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (l'UICN), les financements publics dont bénéficie l'outre-mer n'intègrent pas suffisamment les enjeux écologiques. Loin des ambitions politiques affichées en France, les efforts en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes restent très insuffisants, selon l'UICN[1].

Les Régions Ultra Périphériques françaises (RUP) hébergent une biodiversité unique au monde et exceptionnelle à l'échelle européenne.
La France abrite 10 % de la biodiversité mondiale [2] connue grâce aux territoires situés Outre-Mer.
Pourtant, son patrimoine naturel est fortement menacé. Plusieurs facteurs en sont la cause :

Outre le fait que ces territoires situés Outre-Mer ne bénéficient pas des outils de protection issus des Directives Oiseaux et Habitats, comme le réseau Natura 2000, la démographie croissante sur des territoires insulaires limités (La Réunion, Martinique, Mayotte et Saint-Martin), les fortes pressions foncières, forestières, minières (Guyane) et touristiques placent pourtant la protection de la biodiversité au cœur des enjeux de ces territoires.
Enfin, les évènements climatiques et les milieux naturels tropicaux difficilement accessibles complexifient fortement le travail de conservation.
Le projet Life BIODIV'OM est donc nécessaire pour enrayer la crise de la biodiversité à laquelle sont confrontées ces 5 RUP françaises.

L'objectif global de ce projet financé par la Commission Européenne à hauteur de 60 % est de contribuer à enrayer la perte de la biodiversité dans les 5 RUP que sont la Guyane, La Réunion, la Martinique, Mayotte et Saint-Martin.
Le but ? Développer et déployer des méthodes concrètes, démonstratives et durables afin de répondre à l'urgence de la perte de la faune, de la flore et des habitats sauvages de ces territoires.

Le Life BIODIV'OM est le premier projet Life qui implique 5 RUP françaises et qui est porté par 5 associations de protection de la nature (LPO, GEPOG, GEPOMAY, SEOR et l'AGRNSM), un parc national à La Réunion et un parc naturel régional en Martinique.

[1] https://www.actualites-news-environnement.com/20070112-environnement-biodiversite-dom-tom.php
[2] https://la1ere.francetvinfo.fr/france-abrite-10-biodiversite-mondiale-connue-grace-aux-outre-mer-412801.html

Sommaire

2 - Edito

3 - I. **Enjeux actuels et contexte historique**

3 - *5 espèces menacées sur la Liste Rouge de l'UICN particulièrement visées*

4 - Cartographie de la zone géographique concernée

4 - *Rappel du précédent programme « Life + Cap DOM »*

5 - II. **Menaces et causes des disparitions**

6 - III. **Actions et objectifs du Life BIODIV'OM**

6 - *Augmenter les populations de 5 espèces et renforcer la conservation d'un habitat*

7 - IV. **Pourquoi un programme Life ?**

8 - V. **Interviews d'experts**

11 - Partenaires

11 - Soutiens financiers

Contacts

LPO/Carine Carbon
Attachée de presse LPO
Tél. 06 34 12 50 69
carine.carbon@lpo.fr

LPO/Delphine Morin
Coordinatrice du programme Life BIODIV'OM
Tél. 05 46 82 12 34
delphine.morin@lpo.fr

www.lifebiodivom.fr
Life Biodiv'om

I. Enjeux actuels et contexte historique

5 espèces menacées sur la Liste Rouge de l'UICN particulièrement visées

Lalage newtoni, mâle adulte © *Franck Théron*

L'Échenilleur de La Réunion (*Lalage newtoni*)
Ce passereau forestier endémique de l'île de La Réunion, surnommé « Tuit-tuit » en créole réunionnais, comptait 40 couples en 2015. Il est classé, depuis 2008, « En danger critique d'extinction » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées (CR), ainsi que sur la liste rouge des espèces menacées de France – Chapitre oiseaux de La Réunion (UICN France, MNHN & SEOR, 2010).

Le Crabier blanc (*Ardeola idae*) à Mayotte
Cette espèce a été classée « En danger » d'extinction sur la liste rouge mondiale des espèces menacées (EN) et « En danger critique d'extinction » (CR) sur la liste rouge des espèces menacées de France – Chapitre oiseaux de Mayotte (UICN France, MNHN & GEPOMAY, 2014).
Ce petit héron (45-48 cm) se reproduit uniquement sur quatre îles du monde (Madagascar, Aldabra, Europa et Mayotte). Mayotte héberge le second site de reproduction de l'espèce en termes d'effectifs, après Madagascar et devant Aldabra (Seychelles) et Europa (TAAF).
À Mayotte, il niche dans les mangroves de septembre à février en colonies mixtes avec des Hérons garde-bœufs (*Bubulcus ibis*). Il s'alimente principalement au bord des étendues d'eau douce à saumâtre ainsi que sur les prairies humides.
Une estimation récente (GEPOMAY, 2017) a mis en évidence une population de plus de 132 couples à Mayotte soit environ 20 % de la population mondiale, estimée entre 1 300 et 4 000 individus (Birdlife International 2017). Jusqu'en 2016 les Crabiers blancs étaient installés dans les mangroves d'Ironi-bé, de Chiconi/Mangajou, de Chirongui et dans la lagune d'Ambato. En novembre 2016, ils avaient disparu de la lagune d'Ambato mais au moins 3 couples y sont revenus en 2018. Une nouvelle colonie a été découverte en 2017 dans la mangrove de Dzoumogné.

Le Moqueur gorge blanche (*Ramphocinclus brachyurus brachyurus*) à la Martinique
Les dernières estimations de population de Moqueur gorge blanche en 2005 établissent que « le nombre d'individus serait compris entre 200 et 400 sur un espace de 5 km² » selon le Rapport d'Ethologie du Moqueur Gorge Blanche (2012, Réserve Naturelle de la Caravelle [1]).
Ce passereau discret fréquente les zones boisées arides et semi-arides et se nourrit principalement d'insectes. Le Moqueur gorge blanche vit essentiellement en couple. Le nid est une construction volumineuse placée dans un arbre ou un arbuste entre 1,50 et 5 mètres au-dessus du sol, ce qui l'expose fortement à la prédation et au dérangement [2].
Il présente deux sous-espèces : *Ramphocinclus brachyurus brachyurus*, restreinte à une petite parcelle d'environ cinq kilomètres carrés dans la Presqu'île de la Caravelle en Martinique, et la sous-espèce *Ramphocinclus brachyurus sanctaeluciae* qui vit à Sainte-Lucie sur la côte nord-est.

Le Mérou géant (*Epinephelus itajara*) en Guyane et à Saint-Martin
Il est en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale (CR). Il s'agit de la plus grande espèce de mérou de l'Océan Atlantique et d'une des deux plus grandes espèces de poissons osseux existantes. Il peut atteindre 2,50 m pour un poids de 400 kg. Il fréquente les eaux tropicales et subtropicales de l'Océan Atlantique, et plus particulièrement les baies, estuaires bordés de mangroves et les habitats rocheux côtiers.

Le Mérou de Nassau (*Epinephelus striatus*) à Saint-Martin
Il est en danger d'extinction (EN) d'après l'UICN. C'est une espèce de poisson voisine d'*E. itajara* qui peut mesurer de 40 cm à 1 m et atteindre un poids de 25 kg. Son corps est robuste, pointu vers l'avant, le front faiblement incliné. Sa robe est plutôt caractéristique, dans les tons bruns ou roux, avec, sur le front, des bandes longitudinales foncées et claires. Sur les flancs, depuis la nageoire dorsale jusqu'au ventre, ce même dessin se retrouve avec 5 bandes transversales, larges et irrégulières, alors qu'il se transforme en lignes pointillées irrégulières vers le ventre.

[1] http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Ethologie_CIHENCE_11102012_2_cle15858e.pdf
[2] https://lifecapdom.org/les-projets/article/moqueur-gorge-blanche

Cartographie des zones géographiques concernées

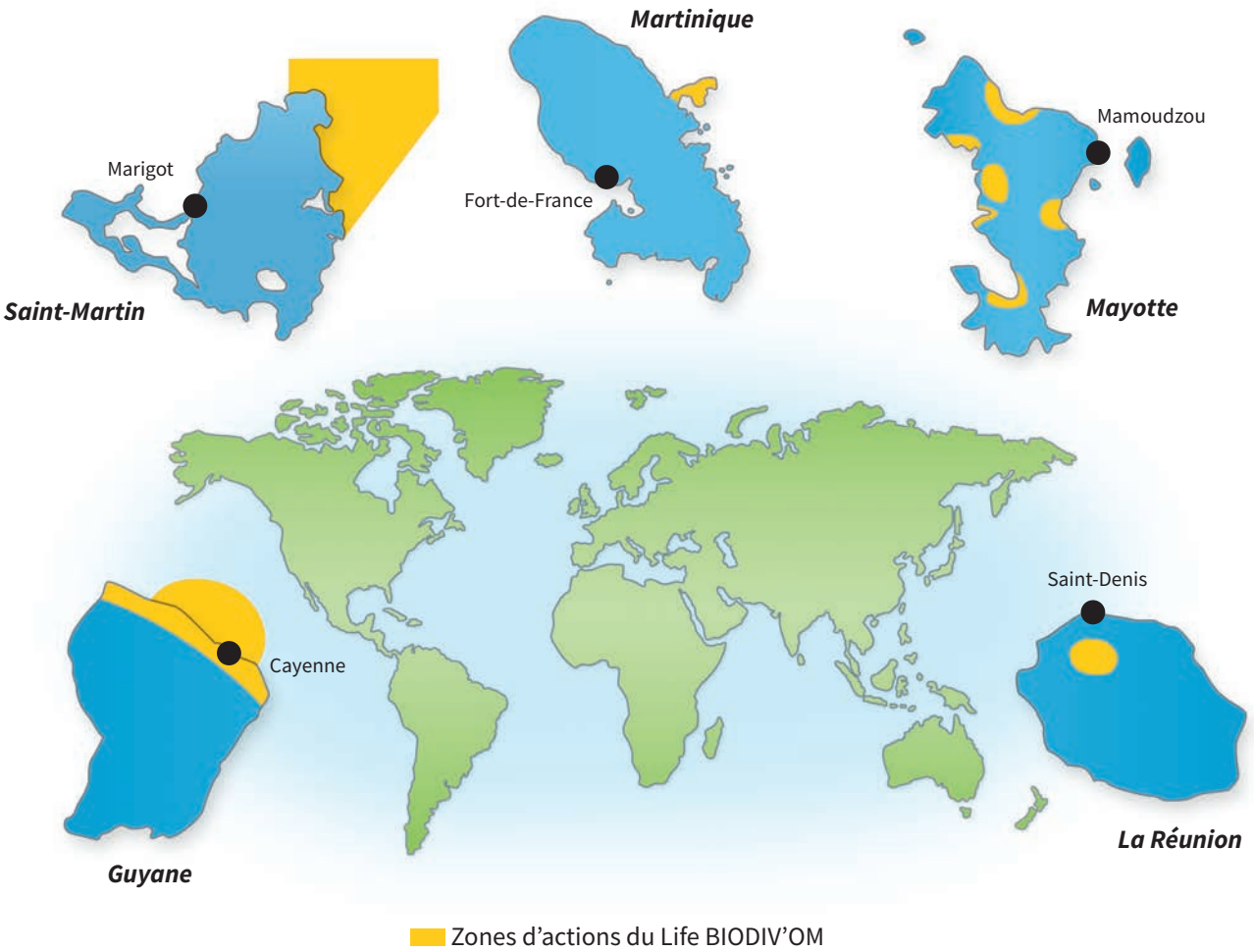

Rappel du précédent programme « Life + Cap DOM »

Le programme Life BIODIV'OM s'inscrit dans la continuité du Life+ « Cap DOM », programme de protection de la nature déployé dans 3 RUP (Martinique, Guyane, La Réunion) de 2010 à 2015, financé en grande partie par la Commission Européenne et coordonné par la LPO.

Récompensée par l'UE par la nomination « Best project LIFE 2015 », la qualité des résultats de ce programme s'était exprimée à travers les actions suivantes :

Pour les savanes guyanaises : Sensibilisation des populations locales à la fragilité de ces milieux et identification des menaces qui pèsent sur eux. Cette prise de conscience avait permis de les classer à 75 % en zones naturelles du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et à mettre en place une veille par les pouvoirs publics chargés d'aménagement du territoire.

Pour le Moqueur gorge blanche : Caractérisation de l'habitat de l'espèce, identification des 15 zones principales de nidification, localisation de 345 nids et identification des menaces pesant sur cette espèce.

Pour l'Echenilleur de La Réunion : Limitation de la présence des rats sur le Massif de la Roche Écrite, ce qui a permis de multiplier la population par deux, et d'atteindre ainsi une quarantaine de couples en 2015.

II. Menaces et causes de disparition

Pour le Crabier blanc

Les principales menaces sont la modification ou la destruction d'habitats et le braconnage. Les surfaces de zones humides diminuent du fait de la présence insuffisamment contrôlée d'exploitants agricoles parfois illégaux et les surfaces de mangroves diminuent du fait de remblais, de défrichement et d'apports terrigènes provoqués par l'érosion en amont de bassins versants.

Pour l'Echenilleur de la Réunion

Les menaces les plus importantes sont la prédation par le Rat noir (*Rattus rattus*), le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*) et le Chat domestique (*Felis catus*), espèces introduites envahissantes sur l'île, auxquelles pourraient s'ajouter la compétition avec une espèce d'oiseau envahissante, le Bulbul orphée (*Pycnonotus jocosus*).

Pour le Moqueur gorge blanche

Il est prédaté par deux espèces invasives : le Rat noir (*Rattus rattus*) et la Petite mangouste indienne (*Herpestes auropunctatus*).Il souffre de pressions anthropiques : surfréquentation de son habitat, coupe des arbustes sur lesquels il niche, construction d'habitations et de routes, augmentation des surfaces cultivées, accroissement du tourisme hôtelier.

Mérou de Nassau © *Julien Chalifour*

Moqueur gorge blanche © *Pierre Crouzier*

Pour le Mérou géant

Il a été victime d'une surpêche dans les années 1980 et il n'est désormais observé que dans l'ouest de l'océan Atlantique. Il a quasiment disparu des Antilles et les stocks ont très largement diminué au Brésil en raison d'une importante activité de pêche (chasse sous-marine, pêche aux gros). En Guyane française, le Mérou géant semble encore bien présent, mais ce dernier fait l'objet d'activités de pêche de plaisance et professionnelle sans réelle gestion.

Pour le Mérou de Nassau

La surpêche, les aménagements côtiers, les rejets d'eaux usées, le défrichement du littoral et la fréquentation des zones récifales sont autant de menaces qui pèsent sur le Mérou de Nassau.

Un écosystème menacé : les savanes

Les savanes sont des milieux ouverts et rares qui concentrent une biodiversité importante sur une petite surface. Elles représentent 0,3 % du territoire de Guyane française et accueillent entre autre 18 espèces d'oiseaux menacées au niveau régional et strictement inféodées à ces habitats : comme le Tyranneau barbu (*Polystictus pectoralis*) ou la Bécassine géante (*Gallinago undulata*), qui sont tous deux « En danger critique d'extinction » ; ou encore des reptiles, comme le Crotale sud-américain (*Crotalus durissus*), classé « En danger » sur la liste rouge des espèces menacées de France - Chapitre Faune vertébrée de Guyane (UICN, MNHN, GEPOG, et al. 2017).
Les savanes sont menacées par les installations agricoles illégales et légales, par la prolifération rapide d'espèces végétales exotiques envahissantes comme le Niaouli ou l'*Acacia mangium* et ponctuellement par des projets de développement économique.

Entrée dans l'habitat de l'Échenilleur de La Réunion, le « Tuit-Tuit » *© Parc National de La Réunion*

III. Actions et objectifs du Life BIODIV'OM

Augmenter les populations de 5 espèces et renforcer la conservation d'un habitat

Le programme Life BIODIV'OM cible 2 objectifs environnementaux :

1. Augmenter les populations de 5 espèces mondialement menacées des RUP françaises : l'Échenilleur de La Réunion (*Lalage newtoni*), le Crabier blanc (*Ardeola idae*) à Mayotte, le Mérou géant (*Epinephelus itajara*) en Guyane et à St-Martin, le Mérou de Nassau (*Epinephelus striatus*) à St-Martin et le Moqueur gorge-blanche (*Ramphocinclus brachyurus brachyurus*) en Martinique.

2. Renforcer la conservation des habitats importants pour les espèces menacées :
• En luttant contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : les savanes de Guyane, un des habitats les plus menacés d'Europe, sont principalement fragilisées par un acacia (*Acacia mangium*) et le Niaouli (*Melaleuca quinquenervia*). Plusieurs espèces ciblées par le Life BIODIV'OM sont également impactées par des EEE telles que le Chat domestique, la Petite mangouste indienne, le Bulbul orphée, le Rat noir et le Rat surmulot.
• En protégeant les sites importants pour les espèces mondialement menacées de l'objectif 1.

Ainsi **à Mayotte**, le degré de menace constitué par la présence de rats sur le Crabier blanc sera évalué et, en fonction des résultats, une méthode innovante de dératisation des mangroves où niche le Crabier blanc sera déployée. Les sites clés de reproduction et d'alimentation seront protégés.
À La Réunion, la translocation de 2 à 4 individus par an d'Echenilleur de La Réunion sera mise en place sur un site suivi où les risques de prédation seront contrôlés. L'objectif est de créer un second noyau viable de population, afin de limiter les risques d'extinction.
À la Martinique, un corridor écologique sera planté en collaboration avec les agriculteurs, afin de permettre la connexion entre deux populations isolées de Moqueurs gorge blanche et ainsi améliorer la conservation de l'espèce.
En Guyane, un programme de lutte contre deux espèces végétales exotiques envahissantes sera mis en place : *Acacia mangium* et *Melaleuca quinquenervia*. En parallèle, des tests de production et de plantation d'essences de substitution à l'*Acacia mangium* seront réalisés (production de bois, valeur ornementale...)
Enfin, **à Saint-Martin et en Guyane**, des enquêtes de terrain sur la pêche (observations, récolte de données) seront réalisées afin de favoriser la gestion durable des populations de Mérous géants et de Mérous de Nassau.

Presqu'île de la Caravelle à la Martinique © PNM/Laurent Juhel

IV. Pourquoi un programme Life ?

Le programme Life est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Créé en 1992, il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinançant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.

Le volet Nature et Biodiversité finance des projets qui contribuent à la mise en œuvre des Directives européennes dites « Oiseaux » de 1979 et « Habitats-Faune-Flore », à l'origine de la mise en place du réseau Natura 2000 et qui concourent à la volonté de l'Europe de stopper l'érosion de la biodiversité d'ici à 2020.

Bien que le réseau Natura 2000 n'ait pas été mis en place dans les RUP françaises, la Commission Européenne est consciente de sa responsabilité pour y protéger la faune et la flore exceptionnelle de ces territoires et y finance des projets Life.

Les projets Life sont financés jusqu'à 75 % par l'Union Européenne lorsqu'ils visent des espèces ou des habitats d'intérêt communautaire prioritaires. Le reste est financé par des fonds nationaux (État, Collectivités locales, fonds privés, autres...).

L'instrument financier Life permet de mener des actions de fond pour protéger la nature car :
- Il peut financer des projets relativement longs, entre 2 et 5 ans en moyenne : 5 ans pour le programme Life BIODIV'OM
- Les budgets alloués à ces projets sont importants : en moyenne 1,5 millions d'euros : 3 269 634 € pour le programme Life BIODIV'OM, soit environ 60 % du budget total qui est de 5 578 171 euros.

Cela permet d'associer de nombreux partenaires et de faire évoluer les mentalités.

Bien que le réseau Natura 2000 n'ait pas été mis en place dans les RUP françaises, la Commission Européenne est consciente de sa responsabilité pour protéger la faune et la flore exceptionnelle de ces territoires et y finance des projets Life.

V. Interviews d'experts

Anna Stier

Chargée de mission environnement au GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Guyane) et experte des savanes sèches guyanaises

Comment cet écosystème est-il perçu par la population guyanaise ?
Une étude anthropologique a montré que les perceptions diffèrent en fonction des métiers exercés, des cultures et de l'histoire. Tantôt ce sont des espaces « vides » à valoriser à travers des projets d'aménagement, tantôt des paysages patrimoniaux marquant l'identité des communes du centre littoral qui s'en revendiquent.

Comment a-t-il évolué depuis votre arrivée ?
Les savanes ont perdu 7 % de leur surface entre 2001 et 2015, mais cette tendance ralentit fortement ces dernières années. Elles sont de plus en plus fragmentées et également envahies par des arbres exotiques qui ont tendance à se répandre dans ces espaces ouverts. Seulement 2,4 % de la surface de savanes est protégée en Guyane alors que 75 % est en ZNIEFFs (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)- et donc reconnue d'intérêt écologique. Si on considère qu'elles concentrent 16 % de la flore totale du territoire sur 0,3 % de sa surface d'après nos derniers chiffres, l'enjeu apparait comme majeur.

Quelles sont les menaces qui pèsent sur les savanes ?
Les principales sont la perte nette d'habitat et les espèces exotiques envahissantes, comme Acacia mangium et le Niaouli qui transforment les espaces ouverts en forêts mono spécifiques d'espèces exotiques.

Qu'attendez-vous du Life BIODIV'OM pour la protection des savanes ?
J'espère que ce projet permettra d'aller encore plus loin dans la prise en compte et la valorisation des savanes, que ce soit de leur patrimoine naturel, historique ou culturel. En parallèle, je souhaite que la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes pour ces habitats fragiles et peu résilients sera enfin contrôlée, afin que nous ne voyons pas ces paysages disparaitre du littoral Guyanais.

Damien Fouillot

Référent pour la conservation des espèces à la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion) et encadrant de l'équipe Tuit-Tuit

Comment le Tuit-tuit (Échenilleur de La Réunion) est-il perçu par les réunionnais ?
Pour eux, il s'agit d'un élément du patrimoine de La Réunion. Les touristes de la Roche Ecrite savent que c'est un oiseau rare et c'est un rêve de le voir quand ils viennent en excursion.

Pouvez-vous donner un détail emblématique concernant cet oiseau ?
Son chant raisonne avec puissance dans la forêt et fait partie des sons familiers. Le nom Tuit-tuit est une onomatopée.

Comment sa population a-t-elle évolué ces dernières années ?
Sept couples étaient connus en 2003, lorsque la SEOR a commencé à travailler sur cette espèce. On en compte 40 aujourd'hui. La population a été multipliée par cinq et son habitat est passé de 10 à 20 km^2. La surface de dératisation a été multipliée par 13 en 10 ans. Le Tuit-tuit est désormais présent sur 2 000 hectares.

Quelles sont les menaces et causes de sa disparition ?
Les rats principalement, et les chats harets. Globalement l'espèce était peut-être présente partout au-dessus de 800 m les forêts de l'île. L'arrivée de l'Homme a complètement transformé la forêt en la défrichant. Parfois, les locaux surnomment le Tuit-tuit « l'oiseau couillon » car il venait près des humains qui n'avaient aucun mal à le capturer.

Qu'attendez-vous du Life BIODIV'OM ?
Réussir la translocation du Tuit-tuit dans un massif où il était présent anciennement. Le fait d'avoir deux sites séparés géographiquement limite fortement le risque d'un incendie qui détruirait les deux sites en même temps. J'espère aussi que les actions de dératisation seront sécurisées et que plusieurs noyaux de populations seront créés afin de pérenniser l'espèce.

Rivo Rabarisoa

Coordinateur de programme des zones humides au sein d'Asity Madagascar

Comment le Crabier blanc est-il perçu par la population de Mayotte ?
Les habitats fréquentés par l'espèce sont les plus prisés et exploités par la population locale, ce qui a rendu les choses difficiles au début. Mais à long terme, suite à des interventions à travers des programmes d'informations et de sensibilisations et aussi par la mise en place d'alternatives de développement, elle comprend petit à petit l'intérêt des oiseaux et la gestion « durable » des zones humides. La participation de la population locale à nos programmes nous a permis de localiser des nouveaux sites de nidification de l'espèce.

Comment a évolué la population du Crabier blanc depuis que vous la suivez ? Quels sont les chiffres aujourd'hui ?
Une évaluation faite avec les collègues de Madagascar et des îles voisines (Seychelles, Maurice...) a montré que la tendance globale de la population est en diminution. Elle est évaluée à 800 couples actuellement.

Quelles sont les menaces et causes de sa disparition ?
Les principales menaces sont la destruction de l'habitat au niveau des sites de nidifications, la destruction voire même la disparition des zones de chasses de l'espèce, la collecte des œufs et des oisillons dans certains sites de nidification, la perturbation des sites de nidification que l'espèce est capable d'abandonner, ou encore des menaces telles que les catastrophes naturelles et probablement aussi le changement climatique.

Qu'attendez-vous du programme Life BIODIV'OM par rapport à la conservation de l'espèce ?
J'espère que nos dirigeants et la population prendront pleinement conscience de l'importance de l'espèce, que les sites de nidification seront identifiés et localisés avec des actions de préservation. Je souhaite aussi que les zones humides soient protégées de l'implantation d'infrastructures.

Amandine Bordin

Chargée de mission biodiversité marine au GEPOG/RNN de l'Ile du Grand-Connetable et experte de la grande faune marine

Comment le Mérou géant est-il perçu par la population locale ?
L'espèce est emblématique et bien connue des Guyanais, appréciée par les restaurateurs, par la population locale et pour la pêche sportive.

Pourriez-vous donner un détail amusant ?
En période de reproduction, les Mérous géants se regroupent et les mâles produisent des sons à très basse fréquence, similaires à des «booms», ou des grondements au moment de la ponte. Si des plongeurs se trouvent à proximité, ils sont capables d'entendre ces sons et de les ressentir par leur cage thoracique.

Comment a évolué la population du Mérou géant depuis que vous la suivez ? Quels sont les chiffres aujourd'hui ?
À ce jour, nous n'avons pas d'estimation de taille de population de Mérou géant en Guyane ni de tendance démographique, malgré le suivi réalisé par capture-marquage-recapture. L'espèce n'est actuellement répartie que dans l'ouest de l'Océan Atlantique (de la Floride au Brésil). Les stocks semblent se reconstituer petit à petit en Floride grâce à la mise en place de mesures de préservation, ce qui n'est pas le cas ailleurs comme aux Antilles où les observations ne sont désormais que ponctuelles.

Quelles sont les menaces et causes de sa disparition ?
Outre la dégradation du milieu par la pollution, la principale menace est un manque de gestion et d'encadrement de la pêche plaisancière (en rivière, fleuve et mer) et la pêche professionnelle, à la ligne et aux filets dérivants.

Qu'attendez-vous du programme Life BIODIV'OM par rapport à la conservation de l'espèce ?
Le programme BIODIV'OM nous offre aujourd'hui la possibilité de consulter les usagers de la mer et de les intégrer dans une démarche visant la préservation de l'espèce. Ces cinq années nous permettront d'aller à la rencontre des acteurs et d'envisager une gestion durable de la population de Mérou géant par une prise de conscience et de mesures définies collectivement.

Thomas ALEXANDRINE

Gardien de l'environnement dans la RNN de la Presqu'île de la Caravelle

Depuis combien de temps est-ce que vous travaillez sur l'espèce ?
Depuis cinq ans.

Comment est-elle perçue par la population locale ?
L'espèce est peu connue de la population.

Pourriez-vous donner un détail amusant sur cet oiseau ?
Certain habitants vivant à proximité du moqueur à gorge blanche l'appellent le «roi bwa» (le roi des bois) parce qu'il a tendance à « dicter sa loi » aux autres oiseaux, à les dominer.

Comment a évolué la population du moqueur à gorge blanche depuis que vous la suivez ? Quels sont les chiffres aujourd'hui ?
Avant mon arrivée, on comptabilisait environs 200 adultes nicheurs sur la réserve naturelle de la Caravelle. Les dernières études tendent à montrer que la population est soit stable, soit en légère augmentation.

Quelles sont les menaces et causes de sa disparition ?
La première cause de la disparition de l'espèce est la réduction de son habitat. Cette réduction est due à l'installation de l'homme sur les forets littoral, là où vit le moqueur. Aujourd'hui, les menaces sont toujours l'humanisation du littoral, les espèces nuisibles telles que les rats, la mangouste mais aussi l'opossum ou les chats harets qui attaquent surtout les nids et les juvéniles.

Qu'attendez-vous du programme Life BIODIV'OM par rapport à la conservation de l'espèce ?
Nous souhaitons mettre en place les outils de lutte contre les prédateurs du Moqueur gorge blanche et lui permettre de recoloniser les forêts littorales de notre île.

Amandine VASLET

Docteur en biologie marine et consultante indépendante

Quel est votre métier ?
Je suis Docteur en biologie marine depuis 2009, j'ai réalisé ma thèse à l'Université de Guadeloupe sur les distributions spatiales et temporelles des communautés de poissons des mangroves et le régime alimentaire de ces poissons. Je suis actuellement consultante en environnement.

Depuis combien de temps est-ce que vous travaillez sur l'espèce ?
J'ai étudié les peuplements de poissons lors de ma thèse de doctorat, puis lors d'un post-doctorat au Etats-Unis et au Belize.

Comment l'espèce est-elle perçue par la population locale ?
Le mérou de Nassau, comme la plupart des mérous, est une espèce de poisson appréciée par la population locale.

Pourriez-vous donner un détail emblématique sur ce poisson?
Le mérou de Nassau produit un son en contractant sa vessie natatoire pour intimider les prédateurs. On peut parfois l'entendre en l'approchant.

Comment a évolué la population du Mérou de Nassau depuis que vous la suivez ? Quels sont les chiffres aujourd'hui ?
Les suivis des peuplements de poissons réalisés à St-Martin dans le cadre du réseau des AMP ont montré une densité relativement faible des mérous de Nassau, que ce soit sur les sites en ou hors réserve. Lors des suivis réalisés en 2018, seul un individu a été recensé.

Quelles sont les menaces et causes de sa disparition ?
La pêche commerciale et récréative, les captures d'individus se regroupant lors de leur reproduction ainsi que la destruction et dégradation des habitats côtiers lui servant de nurserie (mangroves, herbiers de Phanérogames marines).

Qu'attendez-vous du programme Life BIODIV'OM par rapport à la conservation de l'espèce ?
Ce projet contribuera à augmenter la densité de cette espèce protégée et emblématique dans les eaux de St-Martin et alentours.

Partenaires

La LPO est le coordinateur national du programme Life BIODIV'OM.
À ce titre, elle fait le lien entre l'UE et les 6 bénéficiaires associés qui mettent en place les actions dans 5 RUP : le GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane), le PNM (Parc Naturel de la Martinique), l'AGRNSM (Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin), la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion), le PNRun (Parc National de La Réunion) et le GEPOMAY (Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte).

Soutiens financiers

- Le Ministère de la Transition écologique et Solidaire (MTES)
- Le Conservatoire du Littoral (CDL)
- L'Agence Française pour le Biodiversité (AFB)
- Le Parc national de La Réunion (PNRun)
- Les Directions de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Martinique, La Réunion, Mayotte et la Guyane.
- La Collectivité Territoriale de Guyane
- Le Conseil Régional de La Réunion

LPO
Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique